



- **Le 21 février, exactement 80 ans après son décès, Missak Manouchian a été inhumé au Panthéon aux côtés de son épouse Mélinée. La cérémonie s'est conclue par un discours prononcé par Emmanuel Macron. Citant Aragon, le président français a rendu hommage à ces "Français de préférence, Français d'espérance", symbolisant ainsi l'importance du sacrifice des nombreux combattants étrangers qui ont donné leur vie pour la France. Le couple rejoint ainsi des figures emblématiques de la Résistance telles que Jean Moulin et Joséphine Baker.**
- La décision de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) était très attendue par de nombreuses autorités juives et musulmanes à travers l'Europe. Le mardi 13 février, la CEDH a rendu son verdict concernant l'interdiction de l'abattage rituel sans étourdissement préalable dans deux régions belges, la Flandre et la Wallonie, en concluant que cette interdiction ne constituait pas une violation des libertés religieuses. Ainsi, elle apporte un élément nouveau qui se révèle crucial : le respect du bien-être animal est considéré comme une restriction à la liberté religieuse.
- Le ministre français de la Défense Sébastien Lecornu a déclaré que la France atteindrait en 2024 l'objectif de dépenses militaires représentant 2 % du PIB, tel que préconisé par l'Otan. Auparavant, la France avait annoncé qu'elle atteindrait cet objectif de 2 % en 2025, mais avec sa décision de doubler son budget militaire d'ici à 2030 par rapport à 2019, cet objectif sera désormais réalisé plus tôt que prévu.
- Le 21 février, Gérald Darmanin décidait de l'expulsion de l'imam Mahjoub Mahjoubi après la publication de vidéos de plusieurs prêches où il comparait le drapeau tricolore à un drapeau satanique. Le tribunal administratif de Paris a validé cette expulsion estimant que : "les propos tenus par l'intéressé sont soit de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de l'Etat, soit constituent des actes de provocation explicite à la haine, ou à la violence", et "sont suffisamment graves pour justifier son expulsion hors de France, alors même que la durée de sa résidence et ses attaches y sont fortes".
- Autrefois, le Bangladesh comptait parmi les principaux habitats des éléphants d'Asie. Cependant, leur nombre a considérablement diminué en raison du braconnage et de la destruction de leur habitat naturel. À tel point qu'aujourd'hui, ces éléphants sont en danger critique d'extinction dans ce pays d'Asie du Sud. Pour palier cela, la Haute Cour de Dacca a interdit tous les permis pour l'élevage d'éléphants en captivité.
- Le 23 mars 2018, dans le département de l'Aude, des attaques terroristes ont été perpétrées près de Carcassonne, suivies d'une prise d'otages dans le Super U de Trèbes. Ces événements ont entraîné la mort de quatre personnes, dont l'officier de gendarmerie Arnaud Beltrame, et ont blessé quinze autres. Le procès de ces attentats s'est tenu du 22 janvier au 23 février 2024 devant la cour d'assises spéciale de Paris. Sept personnes de l'entourage du terroriste étaient jugées. Des peines de 12 mois à 5 ans de prison ont été prononcées.

## IVG

Le 4 mars 2024, la France est le premier pays à inclure explicitement le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans sa Constitution. Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale a annoncé que 780 parlementaires ont approuvé l'introduction à l'article 34 du texte fondamental de la phrase: "La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse". Depuis l'adoption de la loi Veil le 17 janvier 1975, suivie par la loi Pelletier le 31 décembre 1979, l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est légale en France. Cependant, l'inclusion de cette mesure dans la Constitution rendrait plus difficile toute tentative visant à la supprimer ou à la porter gravement atteinte.

## ÉCONOMIE

Le Gouvernement a déclaré son intention de réaliser des économies supplémentaires de 10 milliards d'euros en 2024. Cette décision est motivée par une croissance moins élevée que celle anticipée et espérée par le Gouvernement dans son projet de loi de finances (PLF) pour 2024. Pour tenir ce nouvel objectif, cinq milliards d'euros seront notamment économisés sur le budget de fonctionnement de tous les ministères. Selon les chiffres du ministère de l'Économie, le budget de l'État a vu ses dépenses augmenter significativement ces dernières années, après la pandémie du Covid en 2020, passant de 330 milliards d'euros en 2019 à 455 milliards en 2023.

## BADINTER

Robert Badinter est mort le 9 février 2024. En sa qualité de garde des Sceaux et fervent défenseur des droits de l'homme il a joué un rôle déterminant dans l'abolition de la peine de mort en France. Son engagement militant s'est particulièrement affirmé à la suite de l'affaire de la prise d'otages de la centrale de Clairvaux. Le 21 septembre 1971, les détenus Claude Buffet et Roger Bontems ont pris en otage un gardien, une infirmière, et ultérieurement relâché un détenu-infirmier, dans cette prison située dans le département de l'Aube. Le lendemain, à 3h45 du matin, René Pleven, ministre de la Justice, a ordonné l'assaut des forces de l'ordre pour les neutraliser. Malheureusement, lors de l'assaut, les deux otages ont été tués. Lors du procès qui a suivi, il a été établi que Roger Bontems n'avait pas tué les otages. Pourtant, les jurés ont décidé de le condamner à mort, tout comme Buffet, pour son implication dans la prise d'otage. Cette décision a profondément indigné leur avocat, Robert Badinter, marquant ainsi le début de son combat pour l'abolition de la peine de mort. La loi abolissant la peine de mort a finalement été promulguée le 9 octobre 1981.